

LES VENTES D'HABILLEMENT SE SONT EFFONDREES DE PLUS DE 15% EN SEPTEMBRE



Frédéric Bianchi

Le 04/10/2023 à 11:15



Les enseignes de l'habillement ont enregistré sur l'ensemble du mois de septembre 2023 une baisse très importante de leur chiffre d'affaires en magasin de -15,6 % par rapport à septembre 2022. - Pexels

Avec des températures particulièrement élevées et des contraintes fortes sur le pouvoir d'achat, les ventes d'habillement ont été fortement touchées en septembre. Le secteur réclame un encadrement des loyers commerciaux.

Si les mois se suivent et se ressemblent pour le secteur de l'habillement, le mois qui vient de s'achever a peut-être été encore pire que d'habitude. D'abord parce qu'en septembre ce sont deux nouvelles enseignes qui ont été placées en redressement judiciaire: **Naf Naf** dans le textile, **Minelli dans la chaussure**.

Mais surtout c'est l'ensemble du secteur qui a enregistré des chiffres de vente très préoccupants en cette rentrée. Selon le Panel Retail de l'Alliance du Commerce qui mesure le niveau de ventes auprès de 60 enseignes d'habillement représentant plus de 10.000 magasins, le chiffre d'affaires du secteur de l'habillement s'est contracté de 15,6% en septembre par rapport au même mois de 2022.

Une forte baisse de la consommation d'habillement qui concerne tous les segments de marché (homme, femme, enfant, chaussures...) et tous les niveaux de gamme (de l'entrée de gamme au premium), précise l'Alliance du Commerce.

Et aucun circuit n'est épargné. Si l'outlet limite la casse avec une baisse de "seulement" 9,8% de chiffre d'affaires, les magasins d'habillement des centres commerciaux en périphérie reculent de 12,2%, ceux de centre-ville de 16,6% et dans les grandes zones d'activité commerciales et les retail parks c'est même l'hécatombe avec des ventes en recul de 19,4%. De quoi laisser craindre de nouvelles débâcles dans le secteur.

Chaleur et pouvoir d'achat

En septembre, les clients se sont moins rendus en magasin avec une fréquentation en baisse de 13,8% par rapport au même mois de 2022, ont moins acheté en ligne (-11%) et ont moins dépensé quand ils ont consenti à s'équiper (-2% pour le panier moyen).

Pour l'Alliance du Commerce, c'est la conjonction de plusieurs phénomènes qui explique cette situation.

D'abord le temps particulièrement doux de septembre.

"Ce mois de septembre, le plus chaud jamais observé en métropole d'après Météo France, avec des températures moyennes très largement au-dessus des normales

(+3,6°C), n'a pas incité à acheter la collection automne-hiver actuellement en vente", précise l'Alliance du Commerce.

Ensuite, la confiance émoussée des ménages en cette rentrée qui appréhendent la situation économique future en ce qui concerne leur pouvoir d'achat et le chômage.

Après une remontée entre mars et août, **la confiance des ménages mesurée par l'Insee** a de nouveau fléchi en septembre.

Enfin, la contrainte budgétaire liée à la hausse des prix alimentaires pousse les ménages les plus touchés à faire des arbitrages dans leurs achats. Et ce sont les achats textiles qui en font frais, d'autant que les alternatives pour payer moins (achats entre particuliers, occasion, friperies...) sont désormais très nombreuses.

"Dans ce contexte, septembre a connu de nouvelles défaillances d'entreprises, rappelle Yohann Petiot, le directeur général de l'Alliance du Commerce. Pour toutes les enseignes de l'habillement et de la chaussure, l'effet ciseau entre, d'un côté, la baisse de l'activité aussi bien en magasin que sur Internet et, de l'autre, la hausse des charges accentue les difficultés économiques."

Les loyers commerciaux eux ne s'adaptent pas au niveau d'activité des magasins et ont continué d'augmenter (+6,6% sur un an). Idem pour **la taxe foncière qui a explosé dans de nombreuses grandes villes** cette année.

Play Video

"À l'heure où le Conseil National du Commerce se saisit de la question du bail commercial, il est urgent de parvenir à un rééquilibrage des relations entre les bailleurs et leurs locataires commerçants, à travers notamment un encadrement de l'évolution des loyers et de la refacturation des charges", souhaite ainsi Yohann Petiot.

Sous peine de voir la liste des défaillances d'enseignes continuer à grossir dans les prochains mois.



— Frédéric Bianchi | Journaliste BFM Éco